

Hommage au sénateur Dan Hays

13 juin 2007

Honorables sénateurs, je prends la parole afin de rendre hommage à un merveilleux ami, à un conseiller consciencieux, à un parlementaire patient et à un superbe Président du Sénat du Canada. Le sénateur Dan Hays a tenu plusieurs rôles au Sénat. Il a rempli ces divers rôles avec sérénité, sang-froid, fermeté et dignité.

C'est pendant le débat sur le rapatriement de la Constitution que j'ai eu le privilège de comparaître comme témoin devant le Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution, qui était coprésidé par le sénateur Serge Joyal et le sénateur Harry Hays. Je suis certain que le père de Dan nous regarde aujourd'hui avec approbation tandis que nous rendons hommage à son fils qui, tout au long de sa carrière, a poursuivi la tradition de service public de la famille Hays, y compris au Sénat.

Pour avoir travaillé avec le sénateur Dan Hays au fil des ans et dans divers contextes, que ce soit à titre de leaders adjoints au Sénat pour nos partis respectifs, au sein de comités ou encore lorsqu'il était Président, je puis attester que, dans chacune des fonctions qu'il a occupées, ce distingué fils de l'Alberta s'est toujours démarqué par son sens de l'honneur, son respect et sa courtoisie.

Honorables sénateurs, le sénateur Dan Hays a été notre Président de 2001 à 2006, comme on l'a mentionné, un poste qu'il a occupé avec grande distinction. Il a toujours été affable, digne et obligeant. Cependant, à la lumière des connaissances et de l'expérience que j'ai acquises dans mon rôle actuel, je dois admettre à mon collègue que je n'aurais pas fait tous ces rappels au Règlement par le passé si j'avais su tout le travail supplémentaire et les recherches qu'ils représentent pour le Président.

L'un des mystères du Sénat, mystère qui ne révèle ses secrets qu'à quiconque devient Président, se rapporte à la nature particulière de la collaboration qui s'établit entre les greffiers au Bureau et la présidence lorsque cette dernière doit rendre une décision relativement à un rappel au Règlement litigieux ou à une question de privilège. J'aimerais donc donner voix aux greffiers au Bureau, qui conservent de nombreux souvenirs de leur collaboration avec le sénateur Hays lorsqu'il préparait ses décisions de Président.

Pour toutes les occasions où des questions de procédure ont abouti entre les mains du Président Hays par ma faute, je ne puis que m'en remettre à sa bonne nature et demander qu'il m'accorde l'absolution. Nous vous souhaitons tous bonne chance, cher Dan.